

## Recrutement

- Une sélection sportive à la fin du CM2 et également fin niveau 6<sup>ème</sup>, 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>.

**Tests de sélection : jeudi 2 mai 2019  
à partir de 16h30 parc à ballon (Bellville/meuse)**

- Une sélection au regard des résultats scolaires de primaire ou de collège.
- Si ton école ne fait pas partie du secteur de recrutement du collège, il est possible de faire une demande de dérogation.



**Le FOOT  
c'est  
aussi  
pour  
les filles**



## Organisation

- 2 x 2 Heures de pratiques de Foot sur le temps scolaire.
- Appel au collège fait avant le départ sur le lieu de pratique.
- Trajet effectué sous la surveillance d'un adulte.
- Lieu différent selon la saison et l'état des terrains.

**Pour plus de renseignements  
appelle le : 03/29/86/13/89**

**Demande le secrétariat**



## Combien ça coûte ?

- Si tu es  $\frac{1}{2}$  pensionnaire au collège, tes parents paient la  $\frac{1}{2}$  pension.
- La licence assurance au club.
- La licence Unss (11€).
- La visite médicale chez un médecin à spécialité Médecine du sport.

## Equipement

- Tu prévois ton équipement pour les séances d'entraînement de Football : crampons, chaussures, short, survêtement, ....

ACADÉMIE DE NANCY-METZ  
DÉPARTEMENT DE LA MEUSE

**Section Sportive  
FOOTBALL  
Filles et garçons**

**Pouvoir concilier  
scolarité et  
pratique sportive**

COLLEGE BUVIGNIER  
VERDUN

Pourquoi une classe sportive?

Les études : Attention, très important.

Tes objectifs sportifs.

Et après le collège.

Renseignements pratiques :  
Suivi médical, Recrutement, Unss,.....

Tél. 03.29.86.13.89 (demander le secrétariat)  
@ : ce.0550024@ac-nancy-metz.fr  
Entrée Public : rue des Frères Boulhaut



## Pourquoi une classe sportive ?

- Elle te permet de pratiquer le football dans une structure appropriée tout en suivant une scolarité normale au collège
- Garçon ou fille tu peux effectuer ta scolarité en « classe sportive », c'est une structure qui dépend de l'Education nationale.
- Tu restes libre de choisir le club de Football de ton choix, pour t'entraîner et disputer de compétitions hors des activités de la section sportive.
- Tu es au collège les programmes sont identiques à ceux des autres classes
- Ton emploi du temps est aménagé pour te permettre de faire 2 entraînements de Football sur le temps scolaire.
- La section sportive doit te permettre d'atteindre le maximum de tes possibilités dans le domaine scolaire et sportif.



Section Sportive Football Buvignier 2010 - 2011

## Les études

### Attention, très important

- L'objectif principal reste ta réussite scolaire. Devenir un professionnel est très difficile, la sélection très importante. Au cas où tu échouerais à faire de ta passion ton métier, tu ne dois pas te trouver démuné.
- Si tu n'es pas motivé, travailleur, sérieux, passionné : la classe sportive ne te convient pas.
- Tu seras particulièrement suivi dans tes résultats et la régularité de ton travail.
- Des relations étroites entre le collège, les parents et la section nous permettent de réagir en cas de problèmes scolaires.
- Si ton parcours sportif ne marche pas, il t'est possible en fin d'année de réintégrer une classe sans section sportive dans notre collège.

### Tes objectifs sportifs

- La section doit t'aider à atteindre le plus haut niveau de pratique.
- Tu participes à 2 séquences d'entraînement/semaine encadrées par des entraîneurs qualifiés BE 1er degré.

### Après le collège

- En fin de 3<sup>ème</sup>, ton orientation se réalisera comme pour tout autre élève.
- Si tu veux poursuivre dans la filière « sport étude », tu pourras choisir en fonction de ton niveau.

## Renseignements pratiques

### Suivi Médical

- Un suivi médical (CM d'un médecin à spécialité Médecine du sport est obligatoire à chaque rentrée scolaire).
- Pas de dispense de complaisance des parents (obligation de rester en permanence sur l'horaire de la section).

### Contrat

- Un contrat signé en début d'année en présence du principal, des parents, de l'entraîneur de la section, des élèves, d'un représentant du club d'affiliation.

### Affiliation à un club

- Obligation de pratique en club (Licence en club obligatoire).

### UNSS, Rassemblement des sections

- Licence UNSS (Sport scolaire du mercredi après midi obligatoire)
- Participation au championnat de district de Foot (4 mercredi après midi de 13h45 à 16h sur Verdun) puis selon les résultats sportifs participation aux championnats départementaux et académiques + 1 rassemblement de section

